



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

CADRE DE LA FAO SUR LES MIGRATIONS

RÉSUMÉ



LA MIGRATION, UN CHOIX ET UNE OPPORTUNITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

S'il est vrai que la **migration peut stimuler la croissance économique et l'innovation**, elle peut aussi largement contribuer au développement durable et à la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

La FAO reconnaît que les **migrations s'inscrivent dans l'évolution des sociétés** et dans le processus de développement et de transformation économiques, sociaux et humains. La FAO se concentre sur la **migration rurale**, en provenance, à destination et entre les zones rurales, quelles que soient la durée, la direction ou les causes du mouvement. L'Organisation s'intéresse aussi bien aux migrations internationales et internes, tout en reconnaissant que les migrations à l'intérieur des pays sont beaucoup plus importantes que les migrations internationales, car les pays connaissent une transition de sociétés essentiellement rurales à des sociétés de plus en plus urbaines. Les personnes qui se déplacent à l'intérieur des pays sont également plus susceptibles de partir vivre à l'étranger que celles qui ne se sont jamais déplacées.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) définit la migration comme

«le mouvement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit d'un pays à l'autre, soit à l'intérieur d'un pays. Il s'agit d'un mouvement de population englobant tous les types de mouvements de personnes, quelles que soient leur cause, leur composition ou leur durée, dont la migration de réfugiés, de personnes déplacées, de migrants économiques et de personnes se déplaçant pour d'autres raisons, y compris le regroupement familial» (OIM, 2011).

Dans le cadre de son action, la FAO adopte cette définition large du terme.

Les migrations peuvent avoir de multiples conséquences sur les populations rurales, les systèmes alimentaires et l'économie rurale.

Les défis et les opportunités qui sont associés aux migrations dépendent fortement du contexte national. **Les politiques devraient viser à maximiser les avantages des migrations, tout en minimisant les coûts pour les migrants et les sociétés, afin que les migrations profitent à tous.**

OBJECTIF DU CADRE

L'objectif du **Cadre de la FAO sur les migrations** est de guider l'Organisation dans l'exécution de ses travaux sur les migrations aux échelons mondial, régional et national. Il vise à assurer une meilleure coordination entre les unités techniques et les bureaux décentralisés et à renforcer la cohérence et les synergies à travers l'Organisation. Le Cadre arrive à point nommé, car l'Organisation des Nations Unies est tenue de fournir aux États Membres une assistance en matière de politiques et un appui technique et de renforcement des capacités pour l'application du Pacte mondial sur les migrations et du Pacte mondial sur les réfugiés, conformément à la Déclaration de New York de 2016 et à l'Agenda du développement durable 2030.

Le Cadre de la FAO sur les migrations s'adresse principalement à la FAO en tant qu'organisation, ce qui comprend l'ensemble de son personnel dans tous les lieux géographiques. Le Cadre s'adresse également à tous les organes directeurs et les États membres de la FAO et fournit des orientations et une base pour la collaboration avec les partenaires de développement.

FACTEURS CLÉS

- EN 2017, ON DÉNOMBRAIT **258 MILLIONS** DE MIGRANTS INTERNATIONAUX.
- LES MIGRANTS INTERNES SONT ESTIMÉS À **UN MILLIARD** DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT.
- EN 2017, **68,5 MILLIONS** DE PERSONNES ONT ÉTÉ DÉPLACÉES DE FORCE DANS LE MONDE.
- **85 POUR CENT** DES RÉFUGIÉS SONT ACCUEILLIS DANS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT.
- LES **FEMMES** REPRÉSENTENT PRÈS DE **LA MOITIÉ** DES MIGRANTS INTERNATIONAUX.
- **UN TIERS** DE TOUS LES MIGRANTS INTERNATIONAUX SONT ÂGÉS DE **15 À 34 ANS**.
- LES ENVOIS DE FONDS INTERNATIONAUX SONT ESTIMÉS À **613 MILLIARDS D'USD**; ENVIRON **40 POUR CENT** SONT ENVOYÉS DANS LES ZONES RURALES.
- EN 2016, LES CATASTROPHES LIÉES AU CLIMAT ET À L'EAU ONT PROVOQUÉ **23,5 MILLIONS** DE DÉPLACEMENTS.

©Sebastian Liste/NOOR pour la FAO

VISION DE LA FAO EN MATIÈRE DE MIGRATIONS

La migration en provenance, à destination et entre les zones rurales est un choix **volontaire et éclairé**. Les habitants des zones rurales sont **résilients** face aux menaces et aux crises et disposent de **moyens d'existence durables** qui leur permettent de décider s'ils veulent rester dans leur communauté d'origine ou migrer. S'ils décident de migrer, ils peuvent le faire par des **voies sûres, ordonnées et régulières à l'intérieur de leur pays ou à travers les frontières internationales**.

Lorsque la migration a lieu, **les effets positifs** de la migration sont multipliés et ses effets négatifs sont atténués de manière à ce que les migrants, leurs familles et les communautés d'origine et de destination en **tirent profit**. Dans les communautés d'accueil, **les migrants participent** aux systèmes alimentaires et agricoles et **peuvent contribuer au développement rural**.

POURQUOI LA FAO TRAVAILLE-T-ELLE SUR LES MIGRATIONS?

Les facteurs déterminants et les impacts des migrations sont intimement liés aux objectifs mondiaux de la FAO: contribuer à éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, éliminer la pauvreté et gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles.

Compte tenu de son mandat en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, la FAO est **particulièrement bien placée** pour aider les États Membres à traiter à la **fois les dimensions rurales des migrations** et leurs implications pour les populations rurales, y compris l'avenir de l'agriculture (c'est-à-dire cultures, élevage, forêts, pêche et aquaculture) et des systèmes alimentaires. L'avantage comparatif de la FAO repose sur les caractéristiques suivantes de l'Organisation: (i) **expertise dans les contextes de l'humanitaire et du développement**, (ii) présence diffuse dans les pays et **partenariats solides avec les parties prenantes agricoles et rurales**, et (iii) rôle en tant qu'organisation du savoir aidant les pays à promouvoir des **politiques fondées sur des données factuelles et des programmes d'investissement à grande échelle**.

La migration est un phénomène intrinsèquement complexe. Il n'y a pas de dichotomie claire entre la migration «forcée», induite par des conflits ou des crises, et la migration «volontaire», induite par la recherche de meilleures opportunités. De plus en plus de personnes se déplacent pour une combinaison de raisons, et souvent sur les mêmes routes, quel que soit leur statut migratoire. La migration rurale se fait souvent par étapes, les personnes se déplaçant d'abord des petits villages vers les villes secondaires ou les grandes villes, avant d'émigrer à l'étranger. Les interventions exigent des approches multisectorielles et de vastes partenariats multipartites.

La FAO a un rôle actif à jouer dans le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix. Cela implique d'intégrer les dimensions rurales et agricoles de la migration au cœur des priorités et d'encourager une **meilleure cohérence entre les politiques migratoires et les politiques sectorielles** liées à l'agriculture, au développement rural, à la réduction de la pauvreté rurale, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et à la gestion des ressources naturelles.

PRINCIPES DIRECTEURS

L'approche de la FAO en matière de migrations est régie par trois principes:

- 1. L'inclusion**, pour veiller à ce que les besoins des groupes vulnérables, défavorisés ou marginalisés soient pris en compte dans les interventions de la FAO en matière de migrations et à ce qu'une attention particulière soit accordée aux questions de genre, d'âge et de culture.
- 2. La durabilité**, pour s'assurer que les politiques, les programmes et les investissements tiennent compte des questions environnementales, sociales et économiques. Cela demande aussi la promotion d'impacts sur le long terme, du renforcement des institutions et de l'appropriation par les acteurs.
- 3. La gestion de la complexité**, pour veiller à l'adoption d'une approche pangouvernementale et à la mobilisation d'une large palette de partenaires multipartites.



©FAO/Asim Hafeez

ACTION DE LA FAO EN MATIÈRE DE MIGRATIONS

La FAO aide les États membres à «Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées» (ODD 10.7), à travers l'agriculture, le développement rural et les ressources naturelles. Consciente de ses objectifs mondiaux et de son mandat de diriger les efforts internationaux visant à éradiquer la faim et à promouvoir une alimentation et une agriculture durables, la FAO **forge des partenariats stratégiques et vise à compléter le travail réalisé par d'autres parties prenantes** en se concentrant sur la migration rurale.

La FAO travaille dans **quatre grands axes thématiques** tout au long du cycle migratoire:

1. *Dans la phase de pré-décision*, la FAO travaille dans les zones rurales d'origine pour **minimiser les facteurs adverses qui déterminent la migration et multiplier des alternatives** afin que la migration soit un choix. La FAO accorde une attention particulière à la lutte contre les causes et

les conséquences des migrations et des déplacements forcés, au renforcement de la résilience des moyens d'existence agricoles face aux menaces et aux crises et à l'atténuation des effets des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement. Parallèlement, la FAO s'efforce d'offrir d'autres choix aux migrants ruraux potentiels, en particulier les jeunes femmes et les hommes qui sont les plus enclins à émigrer, en promouvant des possibilités de travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires des zones rurales ou à proximité.

2. *Tout au long du cycle migratoire*, la FAO s'efforce de **faciliter la mobilité rurale** afin que les personnes puissent se déplacer de manière régulière et sûre entre zones rurales et urbaines ainsi qu'à travers les frontières internationales. La FAO soutient le retour volontaire des migrants et leur réintégration durable dans les contextes de développement et d'urgence, lorsque cela est jugé sûr. La FAO souligne l'importance des migrations internes (à l'intérieur d'un



©Patrick Zachmann/Magnum Photos pour la FAO

même pays) et s'emploie activement à offrir des possibilités attrayantes dans les zones rurales et leurs environs, en encourageant les liens entre les zones rurales et urbaines et en soutenant le développement des petites et moyennes villes, ce qui permet aussi d'exploiter le potentiel agricole et agro-industriel. La FAO plaide également en faveur de programmes de migration agricole saisonnière pour tirer parti des possibilités de migration circulaire et saisonnière. La FAO soutient les efforts de sensibilisation et les campagnes d'information ciblant les migrants potentiels dans les zones rurales sur les opportunités et les risques de la migration, tout en défendant les droits des travailleurs migrants agricoles dans les zones de destination.

3. Une fois que le *mouvement migratoire* (à travers les frontières internationales ou à l'intérieur des pays) a eu lieu, la FAO s'efforce de **renforcer les effets positifs des migrations** sur l'agriculture et les communautés rurales. La FAO encourage le transfert de connaissances, de compétences et de technologies ainsi que l'investissement des envois de fonds dans des activités agricoles et non agricoles dans les zones rurales pour soutenir les moyens d'existence, créer des retombées positives dans l'économie locale et renforcer

la capacité d'adaptation aux variations et aux changements climatiques. La FAO travaille à la réalisation de ces objectifs en mobilisant la diaspora et en soutenant les possibilités d'investissement des migrants et des rapatriés. Parallèlement, la FAO reconnaît que les migrations peuvent être problématiques pour les communautés rurales; l'Organisation s'efforce donc de réduire au minimum leurs effets négatifs sur les membres des ménages et les populations rurales qui restent au pays, et de les transformer en opportunités, y compris celles qui favorisent l'émancipation économique des femmes.

4. Dans les *zones de transit et de destination*, la FAO cherche à **promouvoir la résilience et les moyens d'existence agricoles des migrants et des communautés d'accueil**. La FAO s'emploie à soutenir l'intégration sociale et économique des migrants et leur coexistence pacifique avec les communautés d'accueil. Cela demande d'aider les migrants à accéder aux ressources productives et aux possibilités d'emploi dans l'agriculture, de renforcer la cohésion sociale et de prévenir et/ou atténuer les conflits liés aux ressources naturelles. La FAO travaille également à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des migrants et de leurs familles.

DOMAINES DE TRAVAIL DE LA FAO EN MATIÈRE DE MIGRATIONS

ZONES RURALES D'ORIGINE

DE TRANSIT ET DE DESTINATION



À L'ORIGINE

MINIMISER LES FACTEURS ADVERSES QUI DÉTERMINENT LES MIGRATIONS ET MULTIPLIER LES ALTERNATIVES DANS LES ZONES RURALES

- Favoriser la création d'emplois décents et l'accès aux services et aux infrastructures.
- Améliorer la résilience des moyens d'existence agricoles face aux menaces et aux crises.
- Atténuer les impacts du changement climatique et de la dégradation de l'environnement et renforcer la capacité d'adaptation.
- Élargir l'accès à la protection sociale.
- Prévenir/mitiger les conflits portant sur les ressources naturelles.

INCLUSION

TOUT AU LONG DU CYCLE DE LA MIGRATION

FACILITER LA MOBILITÉ RURALE

- Promouvoir et soutenir le développement de programmes de migration agricole saisonnière/circulaire.
- Renforcer les liens et les systèmes alimentaires entre les zones rurales et urbaines.
- Appuyer la réintégration des migrants de retour (s'agissant de l'agriculture et des zones rurales).
- Soutenir les campagnes d'information axées sur les migrants ruraux
- Mener des activités de plaidoyer et de défense des droits des travailleurs agricoles migrants et de leurs familles.

UNE FOIS QUE LA MIGRATION A EU LIEU

RENFORCER LES EFFETS POSITIFS DE LA MIGRATION

- Encourager l'investissement des envois de fonds dans les activités agricoles et non agricoles.
- Renforcer l'engagement de la diaspora dans le développement d'infrastructures et d'agro-entreprises, le mentorat et le transfert de connaissances.
- Renforcer le potentiel des migrations pour améliorer la capacité d'adaptation aux variations et aux changements climatiques.
- Soutenir les ménages et les communautés en atténuant les défis et les impacts négatifs des migrations.

PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE ET LES MOYENS D'EXISTENCE AGRICOLES POUR LES MIGRANTS ET LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

- Aider les migrants (dont les réfugiés et les PDI) à s'impliquer dans les systèmes alimentaires et les moyens d'existence agricoles.
- Contribuer à pérenniser la paix, renforcer la cohésion sociale et prévenir les conflits portant sur les ressources naturelles.
- Aider les migrants à accéder à la terre et aux actifs dans les communautés d'accueil.
- Soutenir les interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition axées sur les migrants, leurs familles et les communautés d'accueil.

DURABILITÉ

GESTION DE LA COMPLEXITÉ

COMMENT LA FAO TRAVAILLE SUR LES MIGRATIONS

En ce qui concerne les migrations, la FAO agit pour:

- > **Générer et diffuser des connaissances et des preuves** sur les schémas, les facteurs déterminants et les impacts de la migration. La FAO vise à combler les lacunes en matière de connaissances sur la migration rurale afin d'appuyer les politiques, programmes et investissements fondés sur des données factuelles. L'Organisation aide les pays à procéder à des évaluations, à favoriser les partenariats en matière de connaissances et de preuves, à renforcer la collecte et l'analyse des données et à partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés.
- > **Fournir un appui politique** aux niveaux mondial, régional et national pour renforcer la cohérence des politiques et des programmes entre les politiques migratoires et les politiques sectorielles dans les domaines relevant du mandat de la FAO. La FAO encourage la concertation et la coordination entre les ministères, les secteurs et les niveaux de gouvernement pour mettre en œuvre des politiques et des programmes d'investissement efficaces.
- > **Renforcer les capacités** du personnel de la FAO et des parties prenantes aux niveaux régional, national et communautaire pour soutenir la préparation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, projets et programmes fondés sur des données factuelles. La FAO se concentre sur le renforcement des capacités techniques et fonctionnelles pour agir en matière de migration rurale à travers la formation face-à-face et en ligne, le développement d'outils d'orientation, le soutien à la coopération Sud-Sud et aux mécanismes d'apprentissage par les pairs.
- > **Accroître les activités de plaidoyer et de sensibilisation** pour contribuer à concevoir les nouveaux programmes mondiaux, régionaux et nationaux en matière de migrations et sensibiliser l'opinion au rôle crucial que jouent les migrations dans l'agriculture et le développement rural.
- > **Favoriser les partenariats stratégiques et multipartites** entre les acteurs des migrations, de l'agriculture et du monde rural. La FAO travaille de concert avec un large éventail d'acteurs, notamment des gouvernements, des organisations des Nations Unies et des partenaires de développement, le secteur privé, les instituts de recherche et la société civile, en particulier les migrants, la diaspora et les associations de jeunes. La FAO participe activement aux mécanismes de coopération mondiale et fait partie du Réseau des Nations Unies sur les migrations. La FAO collabore avec le Coordonnateur Résident des Nations Unies et l'Équipe-pays des Nations Unies pour assurer la coordination des interventions et de l'exécution au niveau des pays, notamment en participant à des groupes thématiques et des groupes de travail spécialisés et conformément aux Plan-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).



©FAO/José Cendon

STRUCTURE DU CADRE

Le Cadre de la FAO sur les migrations est structuré en cinq chapitres:

- > Le **chapitre 1** présente la **DÉFINITION, LA VISION ET LA MISSION DE LA FAO EN MATIÈRE DE MIGRATIONS**. Il clarifie les principaux concepts, souligne l'importance des travaux de la FAO sur la migration rurale, met en lumière la complexité des migrations et présente la vision et la mission de la FAO en matière de migrations.
- > Le **chapitre 2** expose les **RAISONS DE L'ENGAGEMENT DE LA FAO EN MATIÈRE DE MIGRATIONS**. Il présente les motifs qui poussent la FAO à travailler sur les migrations et son avantage comparatif, et décrit l'importance des migrations pour l'agriculture et le développement rural.
- > Le **chapitre 3** présente les **PRINCIPES DIRECTEURS** qui régissent les travaux de la FAO sur les migrations, à savoir l'inclusion, la durabilité et la gestion de la complexité.
- > Le **chapitre 4** décrit les **DOMAINES DE TRAVAIL DE LA FAO EN MATIÈRE DE MIGRATIONS**. Il présente le travail réalisé par la FAO en matière de migrations, en identifiant les quatre principaux axes thématiques de travail le long du cycle migratoire. Il présente les domaines d'activité actuels ainsi que les nouveaux domaines dans lesquels la FAO pourrait concentrer ou élargir son action, en fonction de l'expertise et de l'avantage comparatif de l'Organisation.
- > Le **chapitre 5** illustre les **STRATÉGIES CLÉS D'ENGAGEMENT**. Il présente la façon dont la FAO travaille sur les migrations dans le cadre de ses activités principales, à savoir la production de connaissances, les conseils en matière de formulation de politiques, le renforcement des capacités, le plaidoyer et la sensibilisation et les partenariats.

La conception du Cadre permet au personnel et aux lecteurs de la FAO de parcourir facilement les chapitres et d'identifier les informations nécessaires en fonction de leurs rôles, responsabilités et domaines d'expertise technique. Il contient également une cartographie des domaines de travail de la FAO sur les migrations en précisant les programmes stratégiques pertinents.

Des **outils supplémentaires** ont été inclus dans les différentes sections pour ceux qui pourraient avoir besoin de renseignements supplémentaires et qui aimeraient avoir accès à des conseils plus approfondis et à des documents connexes. En particulier, *l'Outil 1: La FAO et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières* présente les objectifs et les actions connexes du Pacte mondial pour les migrations qui sont les plus pertinents pour le travail de la FAO sur les migrations. D'autres outils fournissent un bref aperçu de la manière d'initier une collecte de données (*Outil 2: Évaluer les sources de données disponibles*), l'appui aux politiques (*Outil 3: Cartographier et analyser les politiques*), le renforcement des capacités (*Outil 4: Préparer des activités de renforcement des capacités*) et les partenariats (*Outil 5: Identifier les acteurs*

concernés). Enfin, dans la liste des **annexes**, l'utilisateur trouvera d'autres documents, notamment un glossaire des termes courants utilisés dans le Cadre et une liste d'exemples concrets du travail de la FAO en rapport avec les quatre domaines thématiques.

Le Cadre sera suivi de **directives opérationnelles** qui fourniront des orientations sur la manière de le mettre en œuvre dans le contexte du Cadre stratégique de la FAO et de son administration interne.

La migration rurale restera un élément essentiel du développement économique et social.

Des politiques claires et cohérentes sont indispensables pour assurer le succès d'un processus de développement qui peut profiter aux migrants et à leurs ménages, ainsi qu'aux zones d'origine, de transit et de destination.



RESSOURCES DE LA FAO SUR LES MIGRATIONS

FAO. 2018. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018: Migrations, agriculture et développement rural*. Rome, Italie. 174 pp. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/I9549FR/i9549fr.pdf>).

FAO. 2017a. *Evidence on internal migration in selected African countries*. Rome, Italie. 12 pp. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-i7468e.pdf>).

FAO. 2017b. *Forced migration and protracted crisis. A multilayered approach*. Rome, Italie. 32 pp. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org>).

FAO. 2017c. *Migration, agriculture and climate change. Reducing vulnerabilities and enhancing resilience*. Rome, Italie. 20 pp. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/I8297en.pdf>).

FAO. 2016a. *Addressing rural youth migration and its root causes. A conceptual framework*. Rome, Italie. 74 pp. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-i5718e.pdf>).

FAO. 2016b. *Distress migration and youth in protracted crises. The Junior Farmer Field and Life Schools Approach*. Rome, Italie. 28 pp. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-i6632e.pdf>).

FAO. 2016c. *Migration, agriculture and rural development. Addressing the roots causes of migration and harnessing its potential for development*. Rome, Italie. 20 pp. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-i6064e.pdf>).

FAO. 2016d. *Migration and protracted crises. Addressing the root causes and building resilient agricultural livelihoods*. Rome, Italie. 16 pp. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-i6101e.pdf>).

FAO & OIM. 2017. *Agriculture and migration in the context of climate change*. [en ligne] Rome, Italie. <http://www.fao.org/3/a-i7541e.pdf>.

FAO, FIDA, OIM et PAM. 2018. *The linkages between migration, agriculture, food security and rural development*. Technical Report. Rome, Italie. 84 pp. (également disponible à l'adresse <http://www.fao.org>).

Mercandalli, S. et Losch, B., eds. 2017. *Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara*. Rome, FAO et CIRAD. 60 pp. (également disponible à l'adresse https://www.cirad.fr/MM/atlas-fao/ATLAS_A_moving_rural_Africa_FR.pdf).

**ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

Pour plus d'informations, veuillez consulter:

fao.org/migration

fao.org/rural-employment

fao.org/emergencies

Photo de couverture: ©FAO/Sebastian Liste



©FAO/Asim Hafeez



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

© FAO, 2019
CA2717FR/11.19